



PV de l'Assemblée Générale du Comité des Parents du Val Fleuri

16/09/2019

Ont participé à la réunion :

Représentants de l'école : Cécile Ghigny (directrice la Petite Section) et Geneviève Rosar (directrice de la Grande Section), Marie-France Dumont, Isabelle Huart, Marie André (institutrices maternelles)

Représentants des parents : Stéphanie Miraglia, Florence Doneux, Valérie Samain, Benjamin Vallet, Caroline Mulkers, Aymeric Guyomarch, Souery Romy, Mathilde Derville, Marc Debont, Julie Perin, Elodie Siband, Debora Tramontana, Sarah Vanobberghen, Sophie Michel, Pamela Dominguez, Alexander Hezel et Nadir Bousba.

1. Introduction - présentation

La réunion débute par un petit verre puis un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

Le Comité des Parents explique son rôle : son but est d'organiser des festivités pour les enfants, de récolter de l'argent pour financer du matériel pour l'école (par exemple : Ipad, tableaux interactifs, plateaux de tables,...), et du matériel pour les enfants (bonnets de bain, premier t-shirt de gym, premier stylo, etc.). Le fonctionnement général du Comité est le suivant : il y a en moyenne 5 réunions par an, en soirée (les jours de réunion varient). Il y a également une mailing list et un groupe whatsapp via lesquels les membres du Comité communiquent entre eux. Chaque membre essaie de venir aux réunions et aux différents événements en fonction de ses disponibilités : il n'y a aucune obligation. Le plus important étant la motivation et la volonté de travailler ensemble pour nos enfants.

2. Prochains événements

La fête des maternelles le 4 octobre, organisée par le Comité des Parents

Comme les deux années précédentes, il y aura une lecture de contes dans la salle de projection de 15h30 à 16h45 (les directrices vont prévenir que la salle sera indisponible s'il y a une activité parascolaire à ce moment-là). Ce sera +/- 30 minutes pour les classes d'accueil - 1ère maternelles (15h30-16h) puis 30 minutes pour les 2èmes et 3èmes maternelles (16h15-16h45). A prévoir : une affiche "ne pas entrer". La Direction va faire un appel au sein de l'équipe de l'école pour voir si un membre de l'équipe peut se charger de la lecture des contes.

La salle pourrait être décorée / aménagée par des classes de maternelles. A voir avec les enseignants et la personne qui lira les contes. Un thème pourrait être trouvé.

Sinon, ce sera classiquement une vente de crêpes et de boissons dans le hall d'entrée côté Gatti de Gamond avec le réfectoire à disposition des parents et enfants pour manger le goûter.

Brocante du Val Fleuri, organisée par le Festi'Val le 6 octobre :

- Actuellement il y a +/- 25 emplacements de réservés. Le but est d'atteindre les 50.
- Le Festi'Val saura la semaine juste avant s'ils auront besoin d'aide des parents pour la brocante. Le Comité précise que peu de parents seront disponibles (et ceux qui le sont feront la brocante).

Halloween le 25 octobre, organisé par le Comité des Parents

Il s'agit d'un goûter (vente de sucreries, boissons) avec possibilité de grimages et concours de dessin. Le jury choisit les gagnants du concours pendant les vacances de Toussaint.

L'école souhaite également relancer le concours de décoration avec peut-être la proclamation des gagnants pendant le goûter.

3. Collaboration avec le Festi'Val

Le Festi'Val, composé de membres de l'équipe pédagogique de l'école va organiser divers événements pendant l'année 2019-2020 :

- brocante du 6 octobre
- marché de Noël en décembre,
- un concours de décoration de portes de classes,
- la Fancy Fair (9 mai),
- des journées vertes (une à l'automne et une au printemps).

Le Comité des Parents et le Festi'Val travaillent pour un même but : fédérer au maximum, organiser des événements au sein de l'école et ramener de l'argent pour financer des projets / du matériel.

Ce dernier point est d'autant plus important que le nouveau décret (en lien avec le Pacte d'Excellence) met en place la gratuité à l'école => l'école ne pourra plus demander autant d'argent aux parents que les années précédentes. Cette année, cela s'applique déjà aux classes d'accueil et aux 1ères maternelles mais par la suite, cela va progressivement s'appliquer aux autres années.

Par exemple, au lieu de demander 15 € par mois aux parents (donc 150 € par an) pour les sorties culturelles, etc., l'école ne peut plus demander que 45 € par an. Pour les voyages, c'est 100 € maximum, alors que les classes vertes ou classes de mer coûtent +/- 200 €.

On sait que les deux prochaines années partiront quand même en classes de mer, comme d'habitude (donc les 2èmes et 3èmes maternelles actuelles), pour la suite, on ne sait encore rien.

Du coup, il semble probable que les enseignants demanderont des financements pour des projets d'excursion. Il faudra peut-être qu'ils visent plutôt des activités à l'école, des activités gratuites et/ou en transport en commun afin de diminuer les coûts.

La Direction et l'équipe du Val Fleuri ont imposé que la Fancy Fair soit organisée par le Festi'Val : les parents du Comité des Parents viendront aider comme les parents aidants et pourront profiter de plus de temps avec leurs enfants en ce grand jour. Par contre, le Comité bénéficiera de beaucoup moins de moyens pour subsidier des projets de l'école, vu que c'est la Fancy Fair qui lui rapportait le plus de bénéfices. C'est donc le Festi'Val qui financera la majorité des projets / achats de matériel pour l'école. Ces projets / achats seront choisis par l'équipe pédagogique entière (pas uniquement les membres du Festi'Val). Le Comité des Parents souhaiterait tout de même avoir un droit de regard sur les projets / achats choisis.

Le Comité s'orientera donc plus vers de l'organisation d'événements à vocation culturelle, sportive, festive, à créer du lien, à susciter des discussions, etc. et pourquoi pas des projets vers plus de durabilité (diminution des déchets, mobilité, etc.). Par exemple par l'organisation de conférence, des soirées (telle que la soirée couscous), etc.

4. Achats / budget du Comité

Il n'y a pas de point budgétaire car notre trésorière a eu une urgence au travail et n'a pas pu venir ce soir. Par contre, 3 demandes d'achats ont été transmises au Comité par la Direction.

Le Comité souhaite avoir une vue d'ensemble sur toutes les demandes en même temps, afin d'être certain de ne pas léser un (ou plusieurs) enseignants. Il a été décidé que toutes les demandes d'achats seraient données au Comité le **vendredi 25 octobre 2019**.

Une demande devra comprendre une petite note expliquant le prix / budget / buts / intérêt de l'achat.

5. Elections

Les personnes se présentent aux postes :

- Stéphanie et Caroline : co-présidentes,
- Lys : trésorière,
- Elodie : trésorière adjointe,
- Julie : secrétaire,
- Romy : achats (avec Stéphanie également).
- Florence : graphisme - communication,
- Les autres membres présents souhaitent rester/être des membres actifs et polyvalents : Aymeric, Benjamin, Valérie, Mathilde, Debora, Paméla, Sarah et Marc,
- D'autres anciens membres n'ont pas pu être présents mais souhaitent également être membres actifs et polyvalents : Michaël, Aurélie, Jessica, Séverine, Hicham,
- Vanessa Ifanga n'a pas pu être présente à l'AG mais souhaite être membre du Comité.

Deux parents, Alexander et Nadir souhaitaient juste être présents pour information mais ne souhaitent pas faire partie du Comité.

Une enseignante de 3ème primaire, Sophie Michel, souhaite également rejoindre le Comité des Parents car ses enfants sont à l'école. Après une discussion entre les membres du Comité (excepté Sophie Michel), une décision collégiale est prise : il est jugé préférable que Sophie Michel ne soit pas dans le Comité car il y a des inquiétudes au sujet d'éventuels conflits d'intérêts.

Le Comité 2019-20 est donc constitué. Caroline fera la nouvelle liste et demandera aux nouveaux membres de lui envoyer une photo d'eux pour le who's who.

6. Divers

Pas de divers.

Mail du Comité : ap.ecolevalfleuri@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteParentsValFleuri>